

LA GRANGE

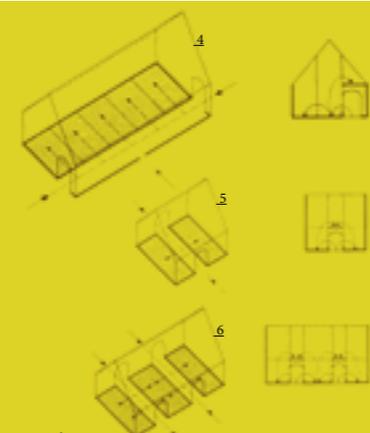
UN BÂTIMENT EMBLÉMATIQUE D'UNE RÉGION



GRANGE EN LONG OU GRANGE EN LARGE

Symbole des régions céréalières, la grange est un bâtiment caractéristique du quadrilatère agricole hesbignon, dont la volumétrie peut acquérir des proportions tout à fait grandioses : «*Le pays où les granges sont des navires*» prévient d'ailleurs Julos, à l'attention des automobilistes qui transitent par la Hesbaye brabançonne, à proximité de Jodoigne. L'image est parlante !

Typologiquement, le bâtiment peut se décliner sous deux formes principales – le genre dit «en long» et le genre dit «en large» –, différemment représentées, puisque le premier type paraît bien dominer, du moins sous l'Ancien Régime, caractérisant les grosses censes essentiellement. Mais s'il est vrai qu'une prééminence du modèle «en long» se dessine, en revanche il semblerait vain de tenter de définir une antériorité d'un type sur l'autre.



PARTICULARITÉS DES DEUX TYPES

La grange «en long» est définie par ses deux portails, qui sont toujours percés en vis-à-vis dans les pignons; l'un fait office d'entrée, l'autre de sortie. Au contraire, la grange dite «en large» ne dispose que d'un portail, qui s'ouvre au milieu du mur gouttereau, côté cour. Celui-ci combine donc les fonctions d'entrée et de sortie, sans distinction. Il en va de même dans sa variante dite «en double large», qui consiste en l'ouverture d'un deuxième portail – mais dans la même muraille –, ce qui, de ce fait, n'autorise pas plus l'individualisation des fonctions d'accès, en imposant un sens de circulation.



DOMINANCE DU TYPE EN LONG

Cette différence principale entre les deux types pourrait expliquer l'adoption du genre «en long» par les grosses censes surtout. De fait, ce système bénéficie d'un double avantage : pouvoir être extensible «à souhait» – puisque son développement en longueur est théoriquement infini –, et autoriser le déchargement simultané de plusieurs chariots en enfilade, sans qu'ils se gênent entre eux. C'est par ailleurs dans l'allée d'accès que se faisait le battage du grain : l'aire réservée à ce travail, toujours située près d'un portail afin de bénéficier de lumière et d'une bonne circulation d'air, se reconnaît à son dallage.

Enfin, des ouvertures secondaires peuvent exister, vers les champs ou vers la cour, qu'il s'agisse d'une simple porte piétonne ou d'un portail plus conséquent. Bien souvent, et peu importe le genre de grange, un jeu d'oculi troue la partie sommitale des pignons, afin d'obtenir une correcte ventilation du volume.

L'IMPORTANCE DU BOIS D'ŒUVRE

Il faut enfin signaler que, parmi les exemples précités – qu'ils appartiennent à la série «en long» ou «en large» –, certains conservent des portions plus ou moins importantes bâties en colombage, encore que la brique se soit aujourd'hui définitivement substituée à l'ancien torchis. Mais à l'origine, cette combinaison de matériaux – bois et terre –, était fréquente, sans

être nécessairement synonyme d'indigence du constructeur. Peu de témoins sont toujours debout, à l'instar de la magnifique grange à la Dime, à Marilles (1744). D'autres s'en souviennent indirectement, parce qu'ils ont maintenu tout ou partie de leurs structures primitives lors de remaniements, comme dans la grange de la ferme De Coster à Beauvechain, qui conserve son ancienne carcasse en bois, ultérieurement reconditionnée dans une enveloppe de brique.

DES VOLUMES EXTRAORDINAIRES

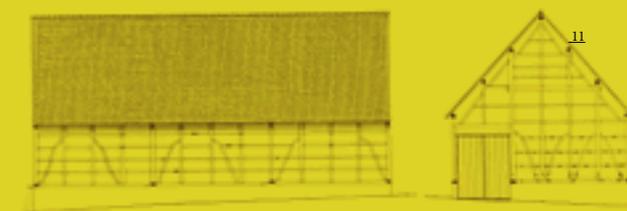
Son expression la plus magistrale est incontestablement celle de la ferme de l'ancienne abbaye de La Ramée à Jauchette, qui remonte à 1722, d'une volumétrie presque inégalée à l'échelle du pays entier. Ses dimensions sont exceptionnelles : 46,81 x 21,03 m, pour une superficie de 984,41 m² subdivisée en 4 nefs enfilant 9 travées d'une hauteur maximale de 20,50 m. Un rapide calcul permet d'obtenir une superficie de quelque 1.750 m² de toiture... Le volume intérieur totalise 13.535 m³ ! Il s'agit d'un extraordinaire navire, qui en dit long sur la taille du domaine de l'institution ecclésiastique qui en était propriétaire.

Toutes les granges «en long» ne connaissent pas un développement aussi impressionnant, mais la typologie est fréquemment propice à la construction de gros bâtiments : ainsi, par ordre chronologique, la grange de la ferme Detienne à Huppaye (fin XVII^e ou début XVIII^e s.), celle de la ferme de Wahenges à L'Écluse (1718), celle de la ferme du Grand Haquedeau à Roux-Miroir (1752), celle de la ferme de la Porte (1755) ou de la Grande Cense (1759) à Sart-Risbart, pour ne citer que quelques exemples significatifs.



Tous ces bâtiments restent tout à fait remarquables. La grange de la ferme de Wahenges à L'Écluse dispose d'un volume de 3500 m³ environ, ce qui n'est pas rien !

Mais toute médaille a son revers... Un tel gigantisme, combiné à un engrangement maximal des gerbiers, peut affaiblir les murailles de ces bâtiments. Ceux-ci souffrent particulièrement aux pignons, spécialement dans le type «en long», fragilisés par l'ouverture des portails, ce qui y a entraîné des déchirures ou des dévers inquiétants. C'est pourquoi, ici ou là, ces pignons ont été étayés de contreforts – qui n'appartiennent donc pas au dispositif primitif –, comme il s'en voit à la ferme des Vignes, à Nodebais (1^{ère} moitié du XVIII^e s.), par exemple.





15

LE TYPE EN LARGE

Cette flottille de granges «en long», souvent spectaculaires, ne devrait pas masquer l'existence d'un autre type, souvent moins démonstratif il est vrai. De fait, le système «en large», ou «en double large» pour les plus grosses fermes, a existé simultanément. D'habitude moins imposant que le type «en long», sa capacité de mise en réserve reste toutefois fort appréciable. Il compte par ailleurs plusieurs exemplaires parmi les plus anciennes granges repérées sur le territoire : celle de la ferme De Coster à Beauvechain, à l'origine en colombage, daterait du XVI^e ou du XVII^e s. (bien qu'agrandie et convertie «en long» tardivement), celle de la ferme du Grand Château à Huppaye, du XVII^e s. (1673), appartient à cette catégorie. Plus jeunes sont les granges de la Grande Ferme à Orp-le-Petit (1728), ou de la ferme du Stocquoy à Jodoigne (1755), qui serait une des plus volumineuses de ce type, avec une capacité de 7440 m³ environ.



UNE PIÈCE MAÎTRESSE : LA CHARPENTE

Ceci conduit à un dernier commentaire, sur les charpentes justement. Car dans les granges isolées, elles fonctionnent d'une manière précise, et évolutive, qui permet de fixer une chronologie relative, bien que certains archaïsmes survivent çà et là.



SYSTÈME « À PORTIQUE » ...

C'est ce qu'on nomme le portique – défini par deux poteaux principaux reliés entre eux vers le sommet par un faux-entrait –, qui constitue la trame principale la plus courante. Les pièces y sont chevillées entre elles à tenons et mortaises. Dans sa version la plus ancienne, illustrée par la grange de la ferme Detienne à Huppaye, ce portique principal est flanqué

de portiques secondaires (ou contre-portiques) composés de poteaux courts portés par des pièces horizontales joignant les murs. Toute une série de pièces obliques – liens ou aisseliers –, contribuent à rigidifier l'ensemble. Lorsque la dimension du bâtiment le requiert, un petit portique supérieur s'insère entre le faux-entrait et le poinçon. Quelquefois, certains témoins se singularisent par des traits archaïsmes, comme



18

La grange en long n'équipe donc pas de manière systématique le quadrilatère hesbignon, même si elle s'y rencontre prioritairement. Inversement, cette typologie «en long» impliquerait une disposition en quadrilatère (ou polygonale), afin de pouvoir disposer des deux pignons libres qui sont nécessaires à l'ouverture des portails. Les granges «en long» ont donc été évitées dans l'organisation bi- ou tricellulaire caractérisant les plus petites fermes, qui ont naturellement privilégié la solution «en large». Ces dernières sont légion; elles apparaissent en nombre à partir du XIX^e s. Un magnifique exemple millésimé 1839, presque intégralement bâti en tuffeau, survit à Maret.



20



21

... PUIS INTRODUCTION DE L'ENTRAIT

Dans un deuxième temps, ce système primitif va connaître l'introduction de l'entrait, dont l'exemple le plus ancien sur le territoire des six communes se trouvait à la grange de Chapeauvau à Opheyllissem (1678), aujourd'hui disparue. Cette modification de l'articulation de la trame principale, qui se généralise dans la 1^{ère} moitié du XVIII^e s.,

offre l'avantage principal de désencombrer les parties basses de la grange, désormais libérées d'un enchevêtrement de pièces de bois au profit de piliers de maçonnerie, afin de pallier l'inévitable fractionnement de l'entrait. Sur ce dernier se dresse une sorte de portique «raccourci en pied», qui fonctionne pratiquement comme son aîné. Ces structures restent toutefois mangeuses de bois, surtout de pièces longues, qui deviennent

plus difficiles à trouver, et coûteuses. Vers le milieu du XVIII^e s., se manifeste un changement supplémentaire, dont l'incidence demeure minimale dans un premier temps, qui consiste à incliner certaines pièces secondaires : les potelets des contre-portiques et portique supérieur sont désormais positionnés en oblique. Mais ce n'est qu'à partir du dernier quart du XVIII^e s. que ces derniers, grâce au positionnement incliné des

pièces combiné à l'existence de l'entrait, seront finalement supprimés, tout comme le portique principal, pour aboutir à la charpente dite «à jambes de force», nettement plus économe en bois, et d'un encombrement minimal.



19



22



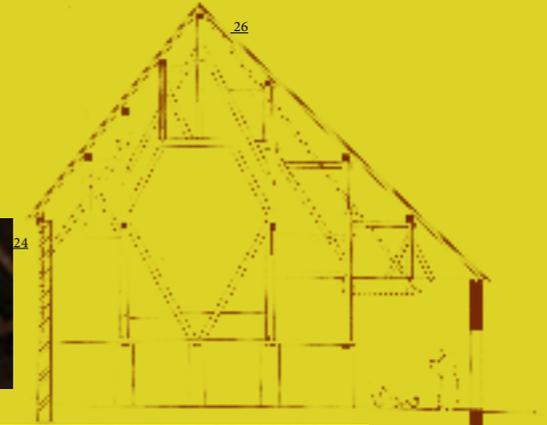
24



23



25



26